

CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES (CAS) HES-SO

# CAS en Case Management

2025 – 2026

Haute école de travail social  
et de la santé Lausanne



### Introduction

---

Le Case Management est une **méthode d'accompagnement**, systématique, spécifique et complémentaire. **Systématique**, car elle se compose de six étapes récursives. **Spécifique**, car elle associe la mise en œuvre de **techniques/d'outils d'accompagnement** (par exemple l'entretien motivationnel, la roue du changement, etc.) et de **techniques/d'outils de gestion de projet** (par exemple l'élaboration d'un plan d'actions, la définition d'indicateurs, etc...). **Complémentaire**, car elle est utilisée lorsque les solutions d'accompagnements disponibles ne sont soit pas suffisantes, pas adaptées ou trop nombreuses et nécessitent d'être coordonnées.

Les protagonistes du Case Management participent avant tout à l'élaboration d'un projet, basé sur les ressources, les compétences et les motivations des bénéficiaires, en identifiant les freins et les ressources potentiels de chaque domaine de vie. Dans cette optique, une équipe pluridisciplinaire peut être constituée, composée en fonction du projet des bénéficiaires et de leur situation afin de permettre la réalisation la plus fidèle du projet défini.

Le Case Management est une approche résolument centrée sur la personne. Il ne s'agit pas de gérer des « cas » complexes, mais plutôt de manager des situations complexes. Il a ainsi vocation à répondre au problème de la fragmentation des prestations qui, en raison de la diversification croissante de l'offre et du degré élevé de spécialisation professionnelle, se pose avec une acuité grandissante dans tous les domaines de l'accompagnement.

Cette formation en Case Management s'inscrit dans le contexte actuel de transformations profondes des pratiques de prise en charge dans des domaines aussi différents que la réhabilitation au travail, l'intégration sociale et professionnelle, le maintien à domicile, la formation obligatoire ou post-obligatoire ou encore le vieillissement.

### Objectifs de la formation

---

La formation prépare à l'exercice de la fonction de case manager. Elle est qualifiante à double titre puisqu'elle apporte d'une part un savoir pratique destiné à soutenir concrètement l'action d'accompagnement et dote d'autre part les participant·e·s de l'appareil critique nécessaire à une interprétation qualifiée et autorisée de leur rôle et de leur contexte organisationnel.

Elle vise au développement de compétences permettant de :

- Gérer des processus de prise en charge perçus dans leur complexité, par l'incarnation d'une posture singulière et la mise en œuvre d'une méthode systématique ;
- Pratiquer et promouvoir des pratiques de Case Management de haute qualité visant à renforcer la capacité d'agir des bénéficiaires ;
- Collaborer à la création et au développement de dispositifs et/ou de programmes en Case Management.

### Public cible

---

Le CAS en Case Management s'adresse aux professionnel·les des domaines social, sanitaire, de l'assurance, de l'emploi ou de la formation bénéficiant d'une large expérience professionnelle, que ce soit dans le secteur public ou privé.

Les personnes qui ne seraient pas au bénéfice d'une titré d'une haute école peuvent accéder à la formation sur la base d'une procédure d'admission sur dossier.

## **Conditions d'admission**

---

Pour accéder au programme de formation, les candidat·es doivent satisfaire aux conditions cumulatives suivantes :

1. être titulaire d'un diplôme d'une Haute école du domaine de la santé, du travail social, de l'enseignement ou d'un titre jugé équivalent ;
2. être un·e professionnel·le de l'action sociale, sanitaire, pédagogique, psychosocial ou médico-social ;
3. être en emploi dans le domaine social, pédagogique, psychosocial ou médico-social ;
4. Faire état d'une expérience professionnelle de trois ans au minimum.

Les candidat·es qui ne sont pas titulaires des titres requis peuvent être admis·es, sous certaines conditions détaillées dans le règlement de la formation.

## **Organisation de la formation**

---

Le CAS en Case Management est composé de trois modules et d'un travail de certification, correspondant à un total de 15 crédits ECTS.

Le premier et le second modules sont partagés par l'ensemble des participant·es, quel que soit leur champ d'activité. Ils forment le tronc commun de la formation.

Le troisième module est conçu comme une unité de spécialisation. Il offre la possibilité aux participant·es d'aborder une question ou une thématique de leur choix, qui sera approfondie au cours du travail de certification. Contrairement aux deux premiers modules, où l'enseignement en face à face occupe une place prépondérante, le troisième module réserve une part importante à l'étude individuelle.

## **Programme modulaire**

---

### **Module 1 : Concepts de base, fonctions et posture « agile » en Case Management**

Le premier module est essentiellement théorique. Il consiste à introduire les concepts-clés du Case Management (agilité, empowerment, développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités, approche capacitaire des vulnérabilités, etc.), à montrer les affinités entre celui-ci, le monde de l'accompagnement et celui du management, à définir le rôle et les fonctions des protagonistes du Case Management, ainsi qu'à dégager les caractéristiques générales de leur environnement institutionnel.

**Volume : 4 ECTS – 7 jours de cours**

### **Module 2 : Circuit et outils d'intervention**

Le second module est dédié aux pratiques du Case Management. Son objectif consiste prioritairement à adapter et à élargir les compétences méthodologiques et procédurales des participant·e·s aux exigences du Case Management. La méthode de suivi (circuit d'intervention) est introduite et mise en pratique. Les outils essentiels issus de la programmation neurolinguistique, de la psychologie et du coaching sont présentés, ainsi que des éléments de gestion de projet à la disposition des protagonistes du Case Management dans leur travail d'accompagnement.

**Volume : 6 ECTS – 10 jours de cours**

### Module 3 : Approfondissement et travail de certification

Dans ce module, les participant·e·s s'initient au travail réflexif et à la pensée scientifique, en choisissant une thématique, en identifiant une problématique conceptuelle ou professionnelle concrète et en élaborant un projet de recherche (recherche action ou étude clinique) qui leur permettra de dégager des pistes de réponses. Ce processus fera l'objet de leur travail de certification. Il est réalisé en généralement en binôme et fait l'objet d'un écrit et d'une présentation orale en plénière.

**Volume :** 5 ECTS (3 ECTS pour le module 3 et 2 ECTS pour le travail de certification)  
2 jours de cours – 2 jours de laboratoires – 3 jours de permanence – 4 jours de travail libre – 1 jour de présentation orale – 2 jours d'évaluation des travaux de certification

### Usages des Intelligences Artificielles (IA)

---

Lorsque la·le participant·e à la formation continue recourt à l'IA dans le contexte de la formation et des travaux de module ou de certification, elle·il est tenu·e de l'annoncer clairement selon les consignes transmises par le comité pédagogique de la formation. Ces consignes sont mises à disposition sur l'espace Moodle de la formation, tout comme la directive Re253 sur laquelle elles se fondent.

### Finance d'inscription et frais de formation

---

- **Finance d'inscription :** CHF 200.-, payable lors de l'inscription.
- **Frais de formation :** CHF 7'000.-, facturés et payables après confirmation de l'admission.

Les participant·e·s sont personnellement responsables du paiement de leur formation, indépendamment du fait qu'ils ou elles reçoivent ou non des subsides.

Les conditions financières complètes et les modalités de désistement sont détaillées dans le règlement de la formation.

### Modalités et délai d'inscription

---

L'inscription se fait en ligne sur la page internet : <https://www.hetsl.ch/formation-continue/formations-postgrades/cas/cas-en-case-management>

Délai d'inscription : 1<sup>er</sup> juillet 2025

### Coordination pédagogique

---

Basile Perret, Maître d'enseignement, Unité de formation continue (UFC)  
E-mail : [basile.perret@hetsl.ch](mailto:basile.perret@hetsl.ch)

### Renseignements

---

Sofia Cunha Gomes, Assistante administrative, UFC  
E-mail : [sofia.cunhagomes@hetsl.ch](mailto:sofia.cunhagomes@hetsl.ch)